

Avant-propos

En 2024, le Pacte des Solidarités prendra la suite de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté avec la volonté de s'appuyer dans chaque territoire sur une information aussi complète que possible des différentes problématiques rencontrées par les personnes en situation ou proche de la précarité.

Afin de rassembler les éléments de connaissance statistique existants, de les mettre en perspective et d'outiller la décision des institutions sociales, le ministère des Solidarités et des Familles s'est associé à l'Insee pour la publication dans chaque région d'un panorama des situations de pauvreté. Inspirés d'une méthodologie développée en Normandie, ces panoramas servent de socle à la préparation des contractualisations de lutte contre la pauvreté entre l'État, les départements et les métropoles avec le concours des organismes de sécurité sociale et associations : les pactes locaux des solidarités.

Plusieurs caractéristiques inédites les rendent particulièrement utiles pour la compréhension des problématiques de pauvreté et pour la mise en place d'initiatives partenariales entre tous les acteurs institutionnels et associatifs qui concourent à la lutte contre la pauvreté. En premier lieu, les données et cartes sont présentées à des échelles régionales, départementales et également locales au niveau des intercommunalités, permettant un maillage fin dans l'analyse et la construction des modalités d'intervention. Par ailleurs, afin de mieux comprendre l'entrelacs des problématiques qui touchent les personnes, une analyse novatrice autour de 6 profils-type caractéristiques des différentes situations de pauvreté est développée. Enfin, l'approche habituelle de la pauvreté par l'angle monétaire est complétée par une analyse territoriale des différents facteurs de fragilisation qui peuvent renforcer les difficultés de ces publics : insertion professionnelle, mobilité, logement, accès aux soins et aux services, formation, offre de garde d'enfants.

Cette démarche multidimensionnelle est convergente avec celle du Pacte des Solidarités annoncé le 18 septembre 2023 par la Première ministre qui se développe autour de 4 axes prioritaires que sont la prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge, l'insertion dans l'emploi des plus précaires, la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits et enfin l'accompagnement dans la transition écologique pour en assurer le caractère solidaire.

En région Centre-Val de Loire et afin de développer une analyse qui croise les données et l'expérience de terrain, ce panorama est le fruit d'un travail partenarial entre la direction régionale de l'Insee et la préfète de la région Centre-Val de Loire, représentée par la commissaire à la lutte contre la pauvreté.

**La Préfète de la région
Centre-Val de Loire**

Mme Sophie Brocas

**La Commissaire à la lutte
contre la pauvreté**

Mme Véronique Carré

**Le Directeur régional de l'Insee
Centre-Val de Loire**

M. François-Pierre Gitton